



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 15 novembre 2007

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme AVENA et M. BOURNY

M. François REBSAMEN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Yves BERTELOOT, M. André GERVAIS, M. Patrick MOREAU, M. Philippe CARBONNEL, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Hervé BRUYERE, M. François-André ALLAERT, Mme Janine BESSIS, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Georges MAGLICA, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Elisabeth BIOT, M. Patrick AUDARD, M. Jean-Jacques BERNARD, M. François NOWOTNY, Mme Christine MASSU, M. Paul LECHAPT, Mme Marie-Françoise PETEL, M. Claude PICARD, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, Mme Christine DURNERIN, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Catherine HERVIEU, Mme Lê Chinh AVENA, M. Jean-Pierre SOUMIER, M. Pierre PETITJEAN, Mme Claudette BLIGNY, M. Nicolas BOURNY, M. Jean-François GONDELLIER, M. Bernard OBRIOT, M. Jacques PILLIEN, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Paul HESSE, M. Rémi DETANG, M. Philippe BELLEVILLE., M. Norbert CHEVIGNY, M. Christian PARIS, Mme Christiane COLOMBET.

Membres absents :

M. Rémi DELATTE, M. Gérard DUPIRE, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. Claude PINON, M. Louis LAURENT, M. Stéphan CLAUDET, M. Gaston FOUCHERES, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. François BRIOT, M. Jean-Marc NUDANT, Mme Claude-Anne DARCIAUX, Mme Nicole MOSSON, M. Jean-François DODET, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Gilbert MENUT, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAI, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, Mme Françoise MANSAT pouvoir à M. Jacques DANIERE, Mme Marie-Christine DELEBARRE pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Jean PERRIN pouvoir à M. François NOWOTNY, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul ROIZOT pouvoir à M. Bernard BARBEY, M. Jean-Louis JOLY pouvoir à M. Bernard RETY.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Espaces Publics Numériques (EPN) -
Subvention à la commune de Quetigny pour la création d'un 2ème EPN.**

Le Conseil de Communauté a adopté, le 21 décembre 2006, le principe de la subvention de quatre nouveaux Espaces Publics Numériques (EPN) et un nouveau règlement d'intervention qui précise les conditions dans lesquelles la Communauté de l'Agglomération dijonnaise peut attribuer une subvention aux communes pour la création de ces EPN, à compter du 1er janvier 2007.

Le montant de la subvention a été fixé à 7 500 € HT dont 1 000 € HT maximum pour les travaux et ne peut en aucun cas excéder 80% du montant total de la dépense, 20% restant obligatoirement à la charge de la commune.

La Ville de Quetigny va créer sur sa commune un nouvel Espace Public Numérique au Point Information Jeunesse et sollicite une subvention du Grand Dijon.

Au vu des éléments en notre possession à ce jour, les critères prévus par le règlement d'intervention pour l'attribution de la subvention sont réunis.

Aussi est-il proposé d'attribuer à la Ville de Quetigny une subvention dont le montant maximum sera de 7 500 € HT. Ce montant ne sera calculé et réglé qu'à réception des factures correspondantes dûment acquittées

Vu la Commission

Le Conseil
Après en avoir délibéré

DECIDE

- **d'approuver** le principe du versement d'une subvention à la Commune de Quetigny pour la création d'un Espace Public numérique ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention ;
- **de dire** que le calcul et le versement de cette subvention interviendront sur présentation des factures acquittées et que les crédits seront prélevés sur l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Le Président

[Signature]



40, avenue du Drapeau
COMMUNAUTÉ
DE
L'AGGLOMÉRATION
DIJONNAISE
B.P. 17510 - 21075 DIJON CEDEX

16 NOV. 2007

Publié le

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

19 NOV. 2007

